TENTATIVE AVORTÉE DE PRISE D'OTAGE

Bravo au professionnalisme des Personnels

Hier, 8 novembre, vers 18h, la personne détenue L. arrivée par Mesure d'Ordre et de Sécurité cet été, a été placée en gestion individualisée conjointement à la suspension d'un accès à un numéro de téléphone, à la suite des menaces proférées à l'encontre des personnels.

C'est vers 18h15 qu'il a sollicité une nouvelle ouverture de cellule prétextant vouloir prendre connaissance des documents afin de les signer. C'est dans le cadre de ce mouvement que l'équipe ELSP, accompagnée du gradé de roulement, puis de l'officier de bâtiment munie des documents demandés que la personne détenue L. s'est mise en situation de blocage puis en position de **preneur d'otage**, rendant impossible une fermeture d'urgence ou un retrait de l'équipe engagée.

En effet, l'individu, les mains dans le dos, a déclaré qu'il « avait ce qu'il faut dans ses mains pour planter la carotide » si une tentative de maîtrise est engagée, « si quiconque approche autres que les ERIS ». À multiples reprises il a tenté d'obtenir qu'un des personnels **se donne volontairement en otage individuellement** pour éviter que l'un de l'équipe soit lourdement agressé.

C'est grâce au sang-froid de l'équipe, à sa patience à attendre le moment opportun pour permettre une maîtrise, qu'un collègue ELSP a pu trouver un moyen d'amener l'individu au sol, vers 19h30, appuyé aussitôt par les équipes d'intervention postées prêtes à toutes interventions et éviter ainsi une nouvelle effusion de sang tant promise par l'intéressé.

Le bureau local FO souhaite féliciter l'ensemble des personnels engagés pour leur professionnalisme et leur souhaite un prompt rétablissement. **Le bureau FO Justice** s'engage à les accompagner au besoin dans les démarches administratives qu'ils souhaitent entreprendre.

Le bureau local FO attend une réponse ferme et exemplaire de l'administration en ne donnant **pas une suite favorable à ce rapport de force engagé pour obtenir un transfert** et que la personne détenue L. soit placée au QI de **notre** établissement.

Le bureau local FO restera très attentif aux suites qui seront données dans la gestion de cet individu.

Le bureau local FO déplore l'absence de la 2eme équipe ELSP, partie en mission extérieure.
FO Justice exige que l'ELSP soit employée comme elle devrait l'être et **exige de l'ARPEJ et de la DISP** qu'elles ne considèrent pas les ELSP de l'établissement comme unique ressource pour effectuer ses missions de transferts, qui sont loin d'être **vicinales**.

SLP FO Justice CP Condé sur Sarthe
Le : 09/11/2022